



DÉCISION DU MAIRE N° 2022/61

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10 DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Services Techniques

Objet : Contrat de vérification des installations électriques, d'incendie, gaz, appareil de cuisson, tracteur agricole, compresseur d'air, escabeau, échelle et échafaudage

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

VU le Code des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer une prestation de vérification des installations électriques, d'incendie, gaz, appareil de cuisson, tracteur agricole, compresseur d'air, escabeau, échelle et échafaudage,

CONSIDÉRANT la consultation lancée le 30 mai 2022,

CONSIDÉRANT que la société QUALICONSULT, située Boulevard des Chênes, 78280 GUYANCOURT, représentée par Monsieur LANSIAUX Pierre-Guillaume en sa qualité de président, présente la meilleure offre,

DÉCIDE :

Article 1 : l'offre de la société QUALICONSULT, située Boulevard des Chênes, 78280 GUYANCOURT est acceptée,

Article 2 : le contrat prend effet à compter de la date de la notification pour une durée de (1) un an. Il pourra être reconduit tacitement pour une période de (1) un an, renouvelable au maximum (3) trois fois,

Article 3 : Conditions financières

Contrôle des installations électriques :

- Coût total : 1 680,00€ HT soit 2 016,00€ TTC (TVA à 20%)

Contrôle des alimentations gaz des chaufferies de la ville :

- Coût total : 540,00€ HT soit 648,00€ TTC (TVA à 20%)

Contrôle triennal de l'ensemble des désenfumages des bâtiments communaux :

- Coût total : 360,00€ HT soit 432,00€ TTC (TVA à 20%)

Contrôle triennal des installations des systèmes sécurité incendie (SSI) :

- Coût total : 930,00€ HT soit 1 116,00€ TTC (TVA à 20%)

Contrôle des appareils de cuisson :

- Coût total : 60,00€ HT soit 72,00€ TTC (TVA à 20%)

Contrôle des appareils de levage hydrauliques (tracteurs agricoles) :

- Coût total : 90,00€ HT soit 108,00€ TTC (TVA à 20%)

Contrôle des appareils sous pression (compresseur d'air) :

- Coût total : 90,00€ HT soit 108,00€ TTC (TVA à 20%)

Contrôle des escabeaux, échelles et échafaudage :

- Coût total : 105,00€ HT soit 126,00€ TTC (TVA à 20%)

Le coût total des prestations s'élève à 3 855,00€ HT, soit 4 626,00€ TTC (TVA 20%).

Article 4 : les dépenses afférentes sont inscrites au budget communal.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 14 septembre 2022



Mis en ligne le **16.09** / / / 2022

Document rendu exécutoire le **16.09** / / / 2022

Certifié par le Maire ~~pour le Maire et par délégation~~

Le Directeur Général des Services

Pascal PARISSIER

Pour le Maire absent

Madame Karine DUBOIS
Première adjointe-au-maire
faisant fonction